



# Le Saint-Siège

---

JEAN-PAUL II

## **AUDIENCE GÉNÉRALE**

*Mercredi 4 août 1999*

### **Le purgatoire: une purification nécessaire pour la rencontre avec Dieu**

Lecture: 1 Jn 1, 5-9

1. Comme nous l'avons vu au cours des deux précédentes catéchèses, sur la base de l'option définitive pour Dieu ou contre Dieu, l'homme se trouve face à une alternative: ou bien il vit avec le Seigneur dans la béatitude éternelle, ou bien il reste loin de sa présence.

Pour ceux qui se trouvent en condition d'ouverture à Dieu, mais de façon imparfaite, le chemin vers la pleine béatitude exige une purification, que la foi de l'Eglise illustre à travers la doctrine du «Purgatoire» (cf. *Catéchisme de l'Eglise catholique*, 1030-1032).

2. Dans l'Ecriture Sainte, il est possible de saisir certains éléments qui aident à comprendre le sens de cette doctrine, bien qu'elle ne soit pas énoncée de façon formelle. Ceux-ci expriment la conviction que l'on ne peut pas accéder à Dieu sans passer à travers une quelconque purification.

Selon la législation religieuse de l'Ancien Testament, ce qui est destiné à Dieu doit être parfait. Par conséquent, l'intégrité également physique est particulièrement exigée pour les réalités qui entrent en contact avec Dieu sur le plan du sacrifice, comme par exemple les animaux à immoler (cf. *Lv* 22, 22) ou sur celui institutionnel, comme dans le cas des prêtres, ministres du culte (cf. *Lv* 21, 17-23). A cette intégrité physique doit correspondre un dévouement total des individus et de la collectivité (cf. 1 *R* 8, 61), au Dieu de l'alliance dans la lignée des enseignements du Deutéronome (cf. 6, 5). Il s'agit d'aimer Dieu de tout son être, avec une pureté de cœur et à travers le témoignage d'œuvres (cf. *ibid.*, 10, 12 sq).

L'exigence d'intégrité s'impose évidemment après la mort, pour entrer dans la communion parfaite et définitive avec Dieu. Ceux qui ne possèdent pas cette intégrité doivent passer par la purification. Un texte de saint Paul le suggère. L'Apôtre parle de la valeur de l'œuvre de chacun, qui sera révélée le jour du jugement, et dit: «Si l'œuvre bâtie sur le fondement [qui est le Christ] subsiste, l'ouvrier recevra une récompense; si son œuvre est consumée, il en subira la perte; quant à lui, il sera sauvé, mais comme à travers le feu» (1 Co 3, 14-15).

3. Pour atteindre un état d'intégrité parfaite, l'intercession ou la médiation d'une personne est parfois nécessaire. Par exemple, Moïse obtient le pardon de son peuple à travers une prière, dans laquelle il évoque l'œuvre salvifique accomplie par Dieu par le passé et invoque sa fidélité au jurement fait aux pères (cf. Ex 32, 30 et vv. 11-13). La figure du Serviteur du Seigneur, définie par le Livre d'Isaïe, se caractérise également par la fonction d'intercéder et d'expier en faveur de la multitude; au terme de ses souffrances, il «verra la lumière» et «justifiera les multitudes», s'accablant lui-même de leurs fautes (cf. Is 52, 13-53, 12, spéc. 53, 11).

Le Psaume 51 peut être considéré, selon la vision de l'Ancien Testament, comme une synthèse du processus de réintégration: le pécheur confesse et reconnaît sa faute (v. 6), demande avec insistance à être purifié ou «lavé» (vv. 4.9.12.16) pour pouvoir proclamer la louange divine (v. 17).

4. Dans le nouveau Testament, le Christ est présenté comme l'intercesseur, qui assume les fonctions du prêtre suprême le jour de l'expiation (cf. He 5, 7; 7, 25). Mais en lui, le prêtre présente une configuration nouvelle et définitive. Il entre une seule fois dans le sanctuaire céleste dans le but d'intercéder aux côtés de Dieu en notre faveur (cf. He 9, 23-26, spéc. 24). Il est le Prêtre et dans le même temps la «victime d'expiation» pour les péchés du monde entier (cf. 1 Jn, 2, 2).

Jésus, comme le grand intercesseur qui expie pour nous, se révélera pleinement à la fin de notre vie, lorsqu'il s'exprimera à travers l'offre de miséricorde mais également à travers l'inévitable jugement pour celui qui refuse l'amour et le pardon du Père. L'offre de la miséricorde n'exclut pas le devoir de nous présenter purs et intègres aux côtés de Dieu, riches de cette charité que Paul appelle «lien de perfection» (Col 3, 14).

5. Au cours de notre vie terrestre, en suivant l'exhortation évangélique à être parfaits comme le Père céleste (cf. Mt 5, 48), nous sommes appelés à croître dans l'amour pour nous trouver fermes et irréprochables devant Dieu le Père «lors de l'Avènement de notre Seigneur Jésus avec tous ses saints» (1 Th 3, 12sq). D'autre part, nous sommes invités à «[nous purifier] de toute souillure de la chair et de l'esprit» (2 Co 7, 1; cf. 1 Jn 3, 3), car la rencontre avec Dieu exige une pureté absolue.

Toute trace d'attachement au mal doit être éliminée; toute difformité de l'âme corrigée. La purification doit être complète et cela est précisément ce qui fait l'objet de la doctrine de l'Eglise sur le purgatoire. Ce terme n'indique pas un lieu, mais une condition de vie. Ceux qui, après la

mort, vivent dans un état de purification sont déjà dans l'amour du Christ, qui les relève des restes de l'imperfection (cf. Conc. œcum. de Florence, *Decretum por Graecis*: DS 304; Conc. œcum. de Trente, *Decretum de iustificatione*: DS 1580; *Decretum de purgatorio*: DS 1820).

Il convient de préciser que l'état de purification n'est pas un prolongement de la situation terrestre, comme si après la mort, il était donnée une autre possibilité de changer son destin.

L'enseignement de l'Eglise à ce propos est sans équivoque et a été répété par le Concile Vatican II, qui enseigne: «Ignorants du jour et de l'heure, il faut que, suivant l'avertissement du Seigneur, nous restions constamment vigilants pour mériter, quand s'achèvera le cours unique de notre vie terrestre (cf. *He* 9, 27), d'être admis avec lui aux noces et comptés parmi les bénis de Dieu, au lieu d'être, comme de mauvais et paresseux serviteurs écartés par l'ordre de Dieu vers le feu éternel vers ces ténèbres du dehors où "seront les pleurs et les grincements de dents" (*Mt* 22, 13 et 25, 30)» (*Lumen gentium*, n. 48).

6. Un dernier aspect important que la tradition de l'Eglise a toujours souligné, est reproposé aujourd'hui: il s'agit de celui de la dimension communautaire. En effet, ceux qui se trouvent dans une condition de purification sont liés aux bienheureux qui jouissent déjà pleinement de la vie éternelle ainsi qu'à nous, qui sommes en pèlerinage en ce monde vers la maison du Père (cf. *C.E.C.*, n. 1032).

Comme dans la vie terrestre, les croyants sont unis entre eux dans l'unique Corps mystique, ainsi après la mort, ceux qui vivent dans l'état de purification expérimentent la même solidarité ecclésiale qui œuvre dans la prière, dans les suffrages et dans la charité des autres frères dans la foi. La purification est vécue dans le lien essentiel qui se crée entre ceux qui vivent la vie du siècle présent et ceux qui jouissent déjà de la béatitude éternelle.

\* \* \*

Parmi les pèlerins qui assistaient à l'Audience générale du 4 août 1999 se trouvaient les groupes suivants, auxquels le Saint Père s'est adressé en français:

De France: Groupe de pèlerins.

*Chers Frères et Sœurs,*

Pour ceux qui, au moment de la mort, se trouvent en condition d'ouverture à Dieu, mais d'une manière imparfaite, le chemin vers la plénitude requiert une purification complète, que la foi de l'Eglise présente à travers l'enseignement sur le "purgatoire".

C'est Jésus-Christ qui nous conduit à la communion parfaite et définitive avec Dieu. Il est l'intercesseur qui assume en lui les fonctions de grand prêtre qui prie pour nous (cf. *He 7, 25*) et de "victime offerte" pour les péchés de tous (cf. *1 Jn 2,2*). A la fin de notre vie il nous offrira sa miséricorde, mais celle-ci n'exclue pas le devoir de croître dans l'amour, pour que nous soyons saints et irréprochables devant le Père (cf. *1 Th 3, 12-13*). C'est pourquoi toute trace d'attachement au mal doit être éliminée, et toute difformité de l'âme doit être corrigée.

Le purgatoire, qui n'est pas un lieu, est donc une condition de vie où ceux qui sont dans un état de purification, participent déjà à l'amour du Christ qui les libère de leurs imperfections. Etant liés à ceux qui jouissent de la béatitude éternelle et à ceux qui vivent dans le siècle présent, ils expérimentent la solidarité ecclésiale qui opère dans la prière et dans la charité.

Je salue les pèlerins francophones présents à cette audience. Que Jésus vous garde dans son amour! J'accorde à tous de grand cœur la Bénédiction apostolique.